

Description de la formation :

Universités partenaires de Lyon 1 : Saint-Etienne et Clermont-Ferrand.

Temps d'enseignements : 100 heures

- Génétique/Cytogénétique : 15 h - Embryologie : 5 h - Foetopathologie : 5 h - Imagerie (écho, IRM, scanner, Rx) : 15 h - Prise en charge obstétricale : 35 h - Prise en charge pédiatrique : 13 h - Aspects psychologiques et éthiques : 7 h - Aspects organisationnels : 5 h

Calendrier 2026/2027: - 1ère session : 23 au 27 novembre 2026 => Bron - 2ème session : 18 au 22 janvier 2027 => Clermont-Ferrand - 3ème session : 8 au 12 mars 2027 => Saint-Etienne

Examen écrit : mai 2027 => Fac de Lyon

Soutenance mémoire : octobre 2027

Public concerné :

Sont autorisés à s'inscrire :

- Les étudiants en cours de D.E.S. au delà de la 2ème année de formation de

- Gynécologie-Obstétrique - Pédiatrie - Chirurgie Pédiatrique - Génétique - Radiodiagnostic et d'Imagerie médicale

- Les médecins titulaires d'une des spécialités suivantes :

- Gynécologie-Obstétrique - Pédiatrie - Chirurgie Pédiatrique - Génétique - Radiodiagnostic et Imagerie médicale

- Les médecins titulaires du DIU de Foetopathologie.

- Les médecins étrangers justifiant du même niveau d'études, après accord du Conseil Pédagogique National, sur proposition du responsable local.

- Les sages femmes après validation du diplôme d'Etat, sur proposition du responsable local.

Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à l'autorisation préalable du Professeur coordonnateur local de chacun des universités sus citées, après examen du dossier.

Le nombre d'inscrits par année universitaire doit être limité à 30 candidats pour l'interrégion.

L'accord écrit du responsable d'enseignement doit obligatoirement être joint au dossier d'inscription.

Modalités d'accès :

Procédure d'inscription :

1) Demander l'accord du responsable pédagogique à partir de mars

merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation aux responsables de l'enseignement (contact ci-dessous). Pour tout renseignement pédagogique (programme, dates, lieux des cours, etc.), merci de contacter également les responsables de l'enseignement.

2) Inscription administrative à partir du 18 aout 2026

avec le retour positif du responsable pédagogique, aller sur la plateforme de l'université pour télécharger, remplir et transmettre les pièces demandées pour l'inscription

Icone en haut à droite « Accès au dossier de candidature » le lien sera activé à la date précédemment citée

Contacts:

Responsable de l'enseignement :

Pr Cyril HUISSOUD & Dr Anthony ATALLAH
Hôpital Femme-Mère-Enfant
59, boulevard Pinel
69677 BRON cedex
Téléphone : 04.27.85.51.53
cyril.huissoud@chu-lyon.fr
anthony.atallah@chu-lyon.fr

Secretariat:

Fleur LUPUJ
hfme.diugynecobst@chu-lyon.fr

Renseignements administratifs :

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD – LYON 1
Service des Spécialités Médicales
8, avenue Rockefeller
69373 LYON CEDEX 08
formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

Assiduité:

Ne sont autorisés à se présenter à l'examen que les étudiants ayant suivi l'enseignement requis.

Examens: L'examen comprend **une épreuve écrite** anonyme d'une durée de 2 heures notée sur 20.

Cette épreuve sera composée de 4 questions rédactionnelles réparties comme suit :

- une question de Génétique/Cytogénétique - une question de prise en charge Pédiatrique - une question de prise en charge Obstétricale - une question de synthèse

L'épreuve peut être organisée par voie dématérialisée sur ordinateur.

La correction des épreuves écrites est assurée par le Jury National.

La validation des épreuves écrites permet d'être **admissible** au DIU de Médecine Fœtale. Cette admissibilité n'est valable que pour l'année universitaire en cours sauf dérogation exceptionnelle accordée par le coordonnateur du D. I. U., sur justification motivant l'absence aux épreuves orales. Dans ce cas, le candidat conserve l'acquis de son admissibilité pendant une année universitaire.

Un mémoire de Médecine Fœtale est exigé pour la validation du DIU. Son coefficient est de la moitié de celui des épreuves écrites. Après admissibilité, il est discuté par le jury en présence du candidat.

Un stage pratique doit être réalisé dans un centre pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal et de Médecine Fœtale sous la forme d'au moins 20 vacations ou participations à des réunions de centres pluridisciplinaires.

La réussite à l'examen est prononcée par obtention de la moyenne entre épreuves théoriques et mémoire, ainsi que la validation des vacations.

En cas de redoublement, toutes les épreuves doivent être repassées.

L'admission définitive du candidat au Diplôme Interuniversitaire est prononcée par le Conseil pédagogique National au vu de l'ensemble des résultats du candidat.

Modalités d'évaluation :

Durée : 1 an

Assiduité:

Ne sont autorisés à se présenter à l'examen que les étudiants ayant suivi l'enseignement requis.

Examens: L'examen comprend **une épreuve écrite** anonyme d'une durée de 2 heures notée sur 20.

Cette épreuve sera composée de 4 questions rédactionnelles réparties comme suit :

- une question de Génétique/Cytogénétique - une question de prise en charge Pédiatrique - une question de prise en charge Obstétricale - une question de synthèse

L'épreuve peut être organisée par voie dématérialisée sur ordinateur.

La correction des épreuves écrites est assurée par le Jury National.

La validation des épreuves écrites permet d'être **admissible** au DIU de Médecine Fœtale. Cette admissibilité n'est valable que pour l'année universitaire en cours sauf dérogation exceptionnelle accordée par le coordonnateur du D. I. U., sur justification motivant l'absence aux épreuves orales. Dans ce cas, le candidat conserve l'acquis de son admissibilité pendant une année universitaire.

Un mémoire de Médecine Fœtale est exigé pour la validation du DIU. Son coefficient est de la moitié de celui des épreuves écrites. Après admissibilité, il est discuté par le jury en présence du candidat.

Un stage pratique doit être réalisé dans un centre pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal et de Médecine Fœtale sous la forme d'au moins 20 vacations ou participations à des réunions de centres pluridisciplinaires.

La réussite à l'examen est prononcée par obtention de la moyenne entre épreuves théoriques et mémoire, ainsi que la validation des vacations.

En cas de redoublement, toutes les épreuves doivent être repassées.

L'admission définitive du candidat au Diplôme Interuniversitaire est prononcée par le Conseil pédagogique National au vu de l'ensemble des résultats du candidat.

■ Session de la formation :

Date de début : 23/11/2026 Date de fin : 12/03/2027

■ Contacts :

Responsable(s) de la formation (informations pédagogiques) :

CYRIL HUISSOUD : cyril.huissoud@univ-lyon1.fr

ANTHONY ATALLAH : anthony.atallah@chu-lyon.fr

Contact scolarité (inscription) :

Gestionnaire 4 : formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

Contact formation continue et alternance (FOCAL) :

Gestionnaire 4 : formation-diplomante4@univ-lyon1.fr

■ Tarifs :

Si prise en charge individuelle : 900 € par an

Si prise en charge employeur : 900 € par an